



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 38762

Texte de la question

M Jack Lang attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le statut de la femme dans les exploitations agricoles. En conséquence, il lui demande quels moyens il compte mettre en oeuvre : 1o pour assurer la transparence en matière de points de retraite au sein de l'exploitation agricole à responsabilité limitée (l'EARL), les 60 points étant toujours calculés sur la base de l'exploitation et non sur le nombre de personnes qui y travaillent ; 2o pour augmenter la durée du congé maternité de deux à quatre mois et assurer une prise en charge à 100 p 100 ; 3o et pour que soient reconnues les voix des femmes lors des votes dans les organisations professionnelles et syndicales.

Données clés

Auteur : [M. Lang Jack](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38762

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1387